

N° 42-28-0001 au catalogue
ISSN 2818-1980



Portrait des jeunes au Canada : rapport statistique

Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada

par René Morissette

Date de diffusion : le 26 juillet 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Portrait des jeunes au Canada : rapport statistique

Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada

par René Morissette

Faits saillants

- Les jeunes Canadiens ont connu diverses trajectoires sur le marché du travail au cours des quatre dernières décennies.
- Du début des années 1980 à 2019, la présence des jeunes femmes a considérablement augmenté sur le marché du travail et le salaire des jeunes femmes employées à temps plein a connu une forte croissance.
- En revanche, le pourcentage de jeunes hommes occupant un emploi et le taux de rémunération des jeunes hommes occupant un emploi à temps plein au début des années 1980 étaient assez semblables à ceux observés en 2019.
- Si le taux d'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes était assez semblable en 2019, les jeunes femmes gagnaient encore, malgré leur niveau de scolarité supérieur, un salaire inférieur à celui des jeunes hommes.
- Par rapport à leurs homologues moins scolarisés, les jeunes Canadiens très scolarisés étaient plus susceptibles d'avoir un emploi en 2019, d'occuper des postes rémunérés permanents à temps plein et de toucher un salaire plus élevé.
- Tant pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes, l'emploi est devenu plus précaire depuis la fin des années 1980.

Introduction

Le marché du travail canadien a beaucoup évolué depuis quelques dizaines d'années. Les technologies numériques ont modifié le contenu d'un certain nombre d'emplois. Le commerce international avec les pays émergents a augmenté. En raison de l'automatisation, de la concurrence internationale et de la délocalisation volontaire des entreprises, la part des emplois dans le secteur de la fabrication a diminué. Les taux de syndicalisation ont baissé. Les salaires minimums ont fluctué. Les femmes, notamment celles de plus de 40 ans, sont de plus en plus nombreuses à intégrer le marché du travail. Les hommes et, dans une plus large mesure, les femmes ont augmenté leur niveau de scolarité. Internet a permis à un nombre croissant d'employeurs et de chercheurs d'emploi d'échanger et a également favorisé l'émergence des emplois à la demande. Les récents progrès en matière d'intelligence artificielle ont donné lieu à une utilisation accrue des robots dans de nombreuses industries.

Dans ce contexte en pleine évolution, quels ont été les résultats des jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans sur le marché du travail? Comment les types d'emplois qu'ils occupent et les taux de rémunération qu'ils touchent ont-ils évolué au fil du temps? Quels sont les groupes qui se portaient plutôt bien en 2019, avant la pandémie de COVID-19? À l'aide des données de Statistique Canada, ce chapitre fournit des réponses à ces questions. Des comparaisons avec les Canadiens plus âgés et les tendances des quatre dernières décennies sont présentées aux fins de mise en contexte. Lorsque cela est possible, les indicateurs du marché du travail sont également examinés en fonction du sexe, du niveau de scolarité et du statut d'immigrant. L'emploi chez les jeunes des Premières Nations, des Métis et des Inuits sera examiné dans un prochain chapitre consacré à la jeunesse autochtone, qui comprendra un large éventail de statistiques démographiques, sanitaires et socioéconomiques sur les jeunes des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

En mars 2020, la distanciation physique et la fermeture des écoles et des entreprises ont été imposés dans le but de ralentir la propagation de la COVID-19. Au printemps 2021, le Canada compose avec une troisième vague de nouveaux cas, et les mesures de santé publique visant à contenir le virus continuent de se répercuter sur le marché du travail canadien. Compte tenu de ces développements, il est important d'examiner l'effet de ces mesures sur l'emploi des jeunes. C'est pourquoi ce chapitre souligne certaines des conséquences à court terme que la pandémie de COVID-19 a eues sur l'emploi des jeunes.

Les jeunes âgés de 15 à 30 ans sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les canadiens plus âgés

Cette différence s'explique en partie par l'inscription des jeunes dans un établissement d'enseignement

Le pourcentage de Canadiens qui occupent un emploi varie selon les groupes d'âge. Dans l'ensemble, les jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les Canadiens plus âgés. En 2019, le taux d'emploi des jeunes Canadiens, soit le pourcentage de la population jeune qui occupe un emploi, était de 67,3 %, soit inférieur à celui de leurs homologues de 31 à 44 ans (83,7 %) ou de 45 à 54 ans (83,6 %) (graphique 1)¹.

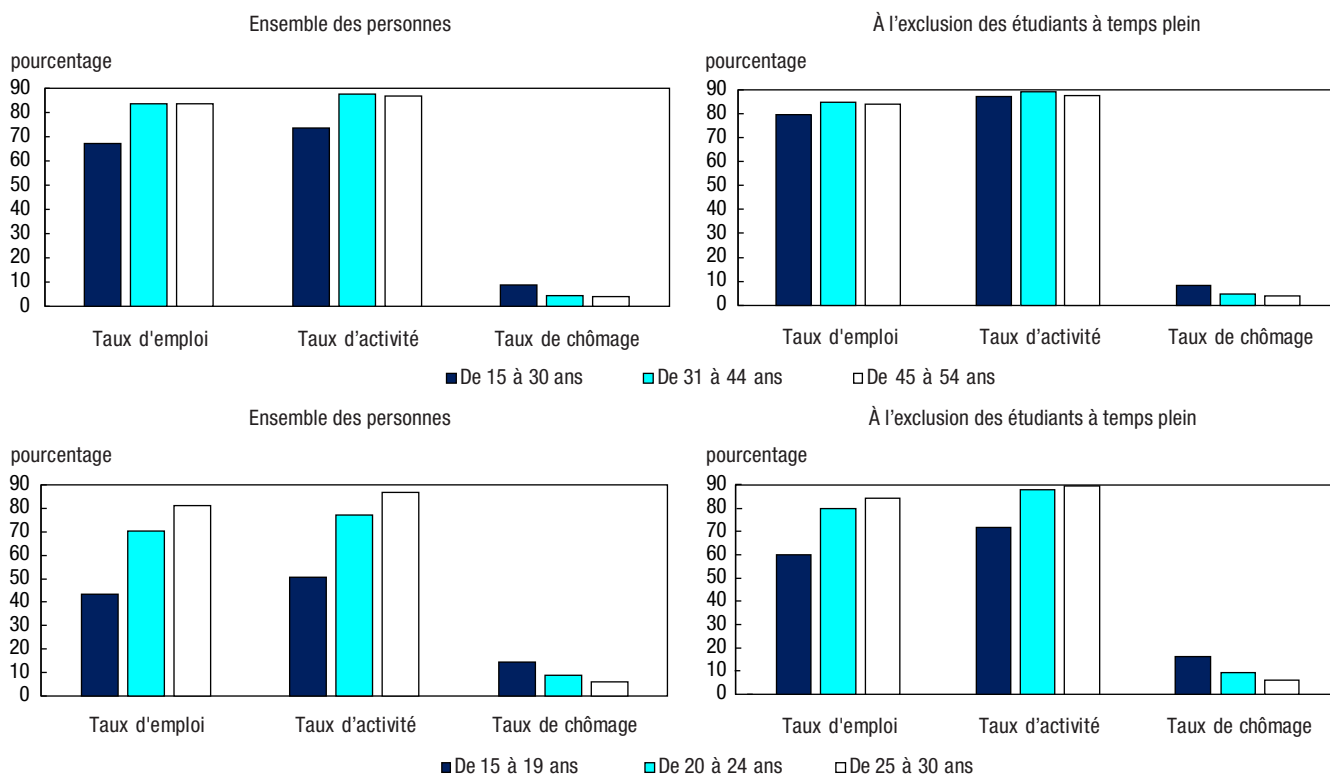
Plusieurs facteurs expliquent les faibles taux d'emploi chez les jeunes. Les jeunes Canadiens participent moins souvent au marché du travail, en grande partie parce que, souvent, ils fréquentent un établissement d'enseignement à temps plein. Lorsqu'ils participent au marché du travail, ils sont plus susceptibles d'être des chômeurs. Plusieurs raisons l'expliquent. Puisqu'ils ont souvent été embauchés en dernier, les jeunes travailleurs sont souvent les premiers à être mis à pied lorsque les entreprises doivent réduire leurs effectifs. Les jeunes Canadiens étant en début de carrière, ils recherchent souvent de nouveaux postes correspondant à leurs compétences. Ce processus de recherche d'emploi prend du temps et peut nécessiter de passer un certain temps au chômage. Enfin, comme les jeunes demandeurs d'emploi ont relativement peu d'expérience professionnelle, les employeurs peuvent écarter leur candidature au moment de pourvoir de nouveaux postes.

Les jeunes Canadiens, et en particulier ceux de 19 ans et moins, étant beaucoup moins susceptibles d'occuper un emploi parce qu'ils sont aux études à temps plein, les différences dans les taux d'emploi se rapprochent nettement lorsque les étudiants à temps plein sont exclus. Parmi tous les jeunes Canadiens ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à temps plein, 4 sur 5 (79,7 %) occupaient un emploi en 2019. Les pourcentages correspondants varient entre 84 % et 85 % pour les personnes âgées de 31 à 44 ans ou de 45 à 54 ans.

Néanmoins, les taux de chômage, soit le pourcentage de participants au marché du travail sans emploi et à la recherche d'un emploi, demeurent plus élevés chez les jeunes que chez les personnes plus âgées, même si les étudiants à temps plein sont exclus. Cela confirme que les taux d'emploi globaux plus faibles des jeunes Canadiens ne sont pas uniquement attribuables au fait de fréquenter vraisemblablement un établissement d'enseignement.

Si les taux d'emploi sont plus faibles chez les jeunes que chez les Canadiens plus âgés, ils varient considérablement d'un groupe d'âge à l'autre chez les jeunes. Parmi les jeunes qui ne sont pas aux études à temps plein, 60,2 % de ceux âgés de 15 à 19 ans occupaient un emploi en 2019. Le pourcentage correspondant pour leurs homologues âgés de 20 à 24 ans était de 79,8 %. Le taux d'emploi des jeunes de 25 à 30 ans était de 84,2 %, très semblable à celui observé chez les personnes de 31 à 44 ans (84,9 %).

Graphique 1 Indicateurs du marché du travail pour les jeunes et les personnes plus âgées, 2019



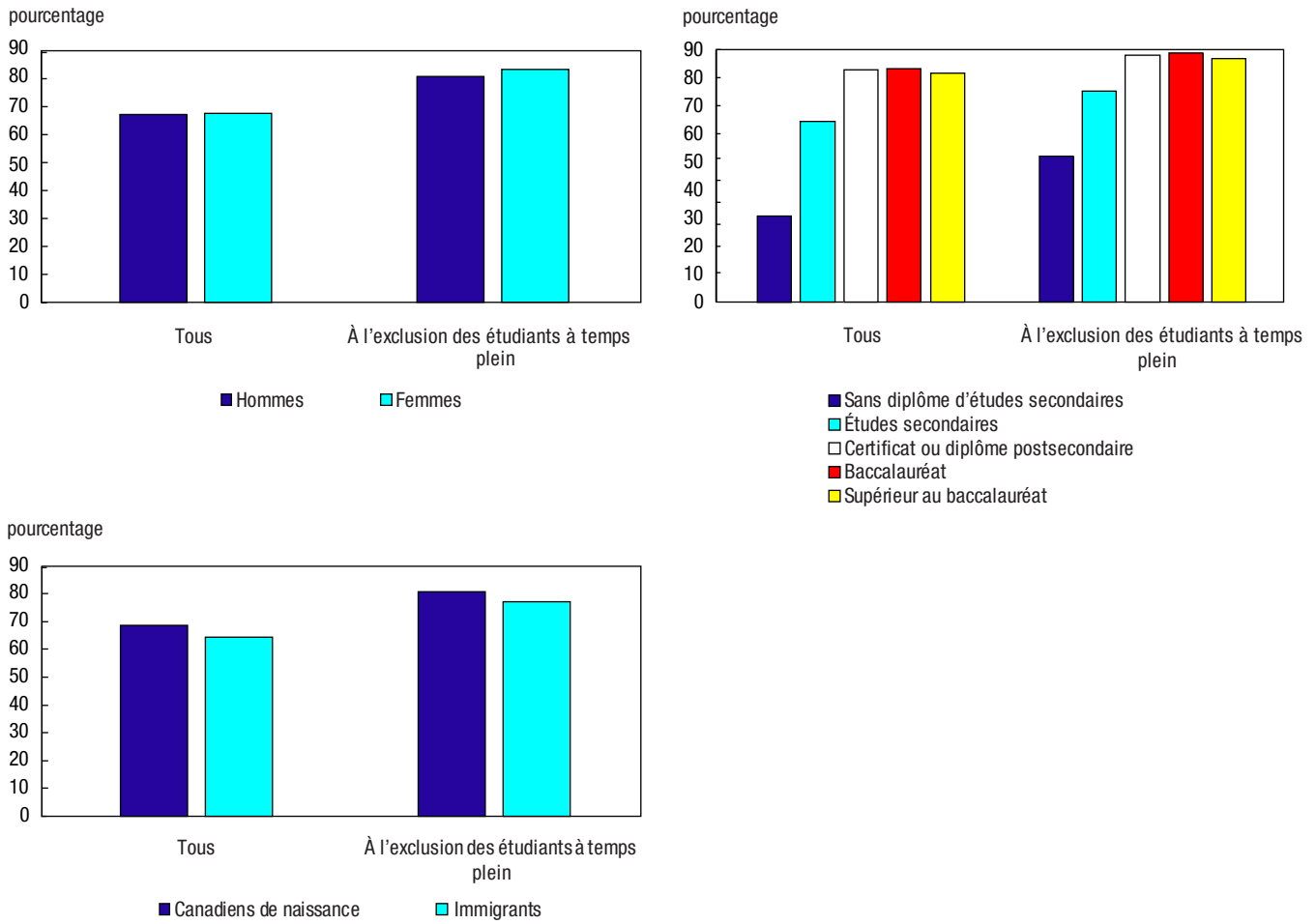
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les taux d'emploi chez les jeunes varient considérablement selon le niveau de scolarité

Les taux d'emploi varient également entre d'autres groupes de jeunes Canadiens. Ainsi, les jeunes natifs du Canada détenaient, quel que soit leur statut d'étudiant, légèrement plus souvent un emploi que les jeunes immigrants en 2019 (graphique 2). Les jeunes hommes et les jeunes femmes avaient des taux d'emploi pratiquement identiques dans l'ensemble, mais parmi ceux qui n'étaient pas aux études à plein temps, les jeunes hommes avaient des taux d'emploi légèrement plus élevés (80,5 %) que les jeunes femmes (78,8 %).

Des différences bien plus marquées sont observées selon le niveau de scolarité; les jeunes ayant un niveau de scolarité élevé ont des taux d'emploi supérieurs à ceux de leurs homologues moins scolarisés. Par exemple, près de 9 jeunes titulaires de baccalauréats sur 10 (88,9 %) qui n'étaient pas aux études à temps plein occupaient un emploi en 2019. En revanche, seuls 52,2 % de leurs homologues sans diplôme d'études secondaires occupaient un emploi cette année-là². Les différences selon le niveau de scolarité restent marquées pour les jeunes de 25 à 30 ans³. Cela révèle un fait important : en général, les jeunes gens très scolarisés réussissent mieux sur le marché du travail canadien que leurs homologues moins scolarisés⁴. Il en va de même pour les personnes plus âgées⁵.

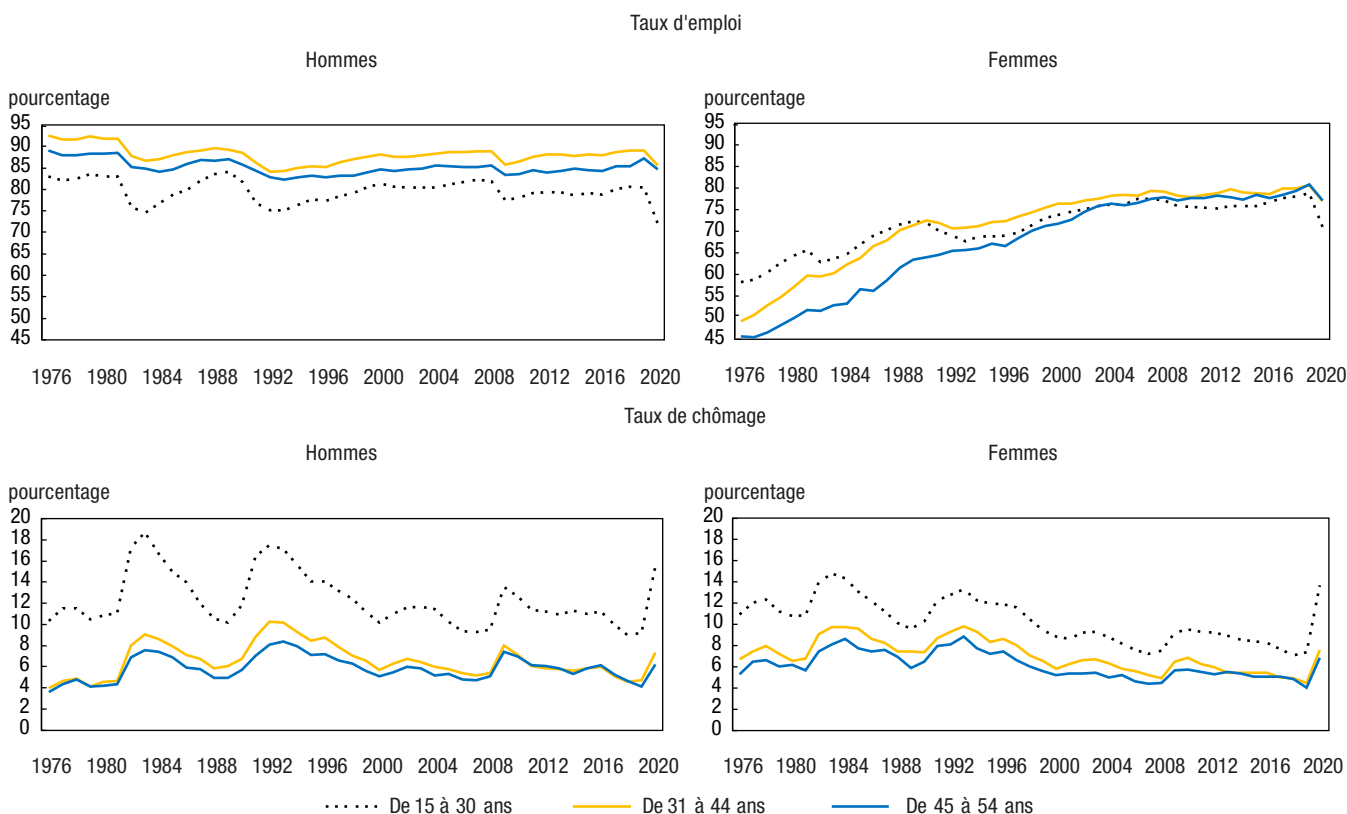
Graphique 2
Taux d'emploi chez les jeunes, selon certaines caractéristiques, 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les taux d'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes ont connu des trajectoires différentes depuis le milieu des années 1970.

Les taux d'emploi des jeunes Canadiens qui n'étaient pas aux études à temps plein ont fluctué depuis une quarantaine d'années. Pendant la récession de 1981-1982, celle de 1990 à 1992 et, dans une moindre mesure, celle de 2008-2009, le pourcentage de jeunes hommes occupant un emploi a diminué (graphique 3). Les récessions ont fait chuter le taux d'emploi des hommes plus âgés, mais les diminutions ont été plus modestes⁶. Néanmoins, les taux d'emploi des jeunes hommes qui n'étaient pas aux études à temps plein ont oscillé autour de 80 % de 1976 à 2019 et, comme ceux des hommes plus âgés, ont affiché une légère tendance à la baisse. Pendant toute cette période, les jeunes hommes affichaient des taux d'emploi inférieurs à ceux des hommes plus âgés.

Graphique 3**Taux d'emploi et taux de chômage selon le groupe d'âge, de 1976 à 2020 (à l'exclusion des étudiants à temps plein)**

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les jeunes femmes qui n'étaient pas aux études à temps plein ont également connu une chute de leur taux d'emploi pendant les récessions, mais ces baisses étaient moins prononcées que celles de leurs homologues masculins. Bien que les taux d'emploi des jeunes hommes n'indiquent aucune tendance perceptible au cours des dernières décennies, les taux d'emploi des jeunes femmes ont connu une tendance à la hausse de 1976 au début des années 2000, principalement grâce à leur participation croissante au marché du travail. En 2019, 78,8 % des jeunes femmes occupaient un emploi, par rapport à 58,2 % en 1976. Le taux d'emploi des femmes plus âgées a augmenté encore plus. En 2019, environ 4 femmes sur 5 âgées de 31 à 54 ans occupaient un emploi. Les jeunes femmes et les femmes plus âgées affichaient des taux d'emploi assez similaires cette année-là.

Le graphique 3 met en évidence une tendance importante. De 1976 à 2019, le taux de chômage des jeunes hommes n'a affiché aucune tendance perceptible. En 2019, 9,2 % des jeunes hommes n'étant pas aux études à temps plein étaient au chômage, un pourcentage légèrement inférieur au taux de 10,3 % observé en 1976. En revanche, le taux de chômage des jeunes femmes a connu une tendance à la baisse de 1976 à 2019. Il s'établissait à 7,4 % en 2019, soit 3,5 points de pourcentage de moins que sa valeur de 10,9 % observée en 1976.

Les choses ont changé radicalement durant la pandémie de COVID-19. En partie parce que les jeunes étaient surreprésentés dans les secteurs durement touchés par la fermeture de l'économie, comme les services d'hébergement et de restauration, les arts, les spectacles et les loisirs, ils ont été plus touchés par le ralentissement du marché du travail en 2020 que les Canadiens plus âgés. Par exemple, le taux d'emploi des jeunes femmes qui ne sont pas aux études à temps plein a diminué d'environ 8 points de pourcentage, passant de 78,8 % en 2019 à 71,0 % en 2020. Ces pourcentages étaient de 80,5 % et 72,1 % pour les jeunes hommes. En revanche, les taux d'emploi des travailleurs plus âgés ont diminué d'environ 4 points de pourcentage de 2019 à 2020.

En conséquence, le chômage chez les jeunes a considérablement augmenté. Le taux de chômage des jeunes hommes et jeunes femmes qui n'étaient pas aux études à temps plein a augmenté d'environ 6 points de pourcentage de 2019 à 2020 (graphique 3)⁷. En revanche, le taux de chômage de leurs homologues âgés de 31 à 44 ans ou

de 45 à 54 ans a augmenté de 2 à 3 points de pourcentage. En 2020, les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes s'élevaient respectivement à 15,5 % et à 13,7 %. Bien que relativement élevés, ces taux étaient quelque peu inférieurs à leurs valeurs maximales de 18,7 % et 14,8 %, observées en 1983. Néanmoins, cela pourrait signifier que les jeunes ayant terminé des études secondaires et postsecondaires qui ont intégré le marché du travail en 2020 ou qui l'intégreront en 2021 obtiendront des revenus inférieurs dans les années suivant l'obtention de leur diplôme à ceux qu'ils auraient obtenus dans un marché du travail plus dynamique⁸.

Concilier les études et le travail

Certains jeunes Canadiens concilient les études et le travail. En 2019, 38,4 % des femmes âgées de 15 à 19 ans qui étaient aux études à temps plein occupaient un emploi pendant les mois d'école (définis dans ce chapitre comme étant de janvier à avril et de septembre à décembre). Près d'un tiers (31,6 %) de leurs homologues masculins occupaient également un emploi. En revanche, plus de la moitié (54,2 %) des étudiantes à temps plein âgées de 20 à 24 ans occupaient un emploi, par rapport à 41,7 % des étudiants à temps plein du même groupe d'âge. Les pourcentages d'étudiants à temps plein masculins et féminins âgés de 25 à 30 ans occupant un emploi s'élevaient respectivement à 43,4 % et 49,3 %.

Quel que soit leur âge, la plupart des étudiants occupent un emploi à temps partiel, c.-à-d. qu'ils travaillent moins de 30 heures par semaine. Par exemple, plus de 95 % des emplois occupés en 2019 par des étudiants à temps plein âgés de 15 à 19 ans étaient à temps partiel. En revanche, près d'un tiers des emplois occupés par leurs homologues âgés de 25 à 30 ans étaient à temps plein, c.-à-d. au moins 30 heures par semaine.

Les jeunes canadiens d'aujourd'hui occupent des emplois précaires dans une plus grande mesure que ne le faisaient leurs homologues à la fin des années 1980

Les différences entre les types d'emplois occupés par les jeunes Canadiens et les Canadiens plus âgés s'atténuent lorsque les étudiants à temps plein sont exclus

Les jeunes Canadiens occupent différents types d'emplois. Tout comme leurs homologues plus âgés, la majorité des jeunes travailleurs âgés de 15 à 30 ans sont des employés occupant des emplois permanents à temps plein, c.-à-d. un emploi d'au moins 30 heures par semaine (temps plein) dont la date de fin n'est pas préétablie (permanent). En 2019, 54,4 % des jeunes travailleurs étaient dans cette situation (graphique 4). Un deuxième groupe (39,6 %) était constitué de personnes occupant soit un emploi à temps partiel, c.-à-d. moins de 30 heures par semaine, soit un emploi non permanent. Une minorité de jeunes, 5,8 %, étaient des travailleurs autonomes. Le reste (0,2 %) travaillait dans une entreprise familiale sans rémunération.

Par rapport aux travailleurs plus âgés, les jeunes sont moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes ou d'être des employés occupant un poste permanent à temps plein. Toutefois, ils sont beaucoup plus susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel ou non permanent comme employé. Si 39,6 % des jeunes travailleurs faisaient partie de ce groupe en 2019, les pourcentages correspondants pour les travailleurs plus âgés s'élevaient à peine à 14,0 %.

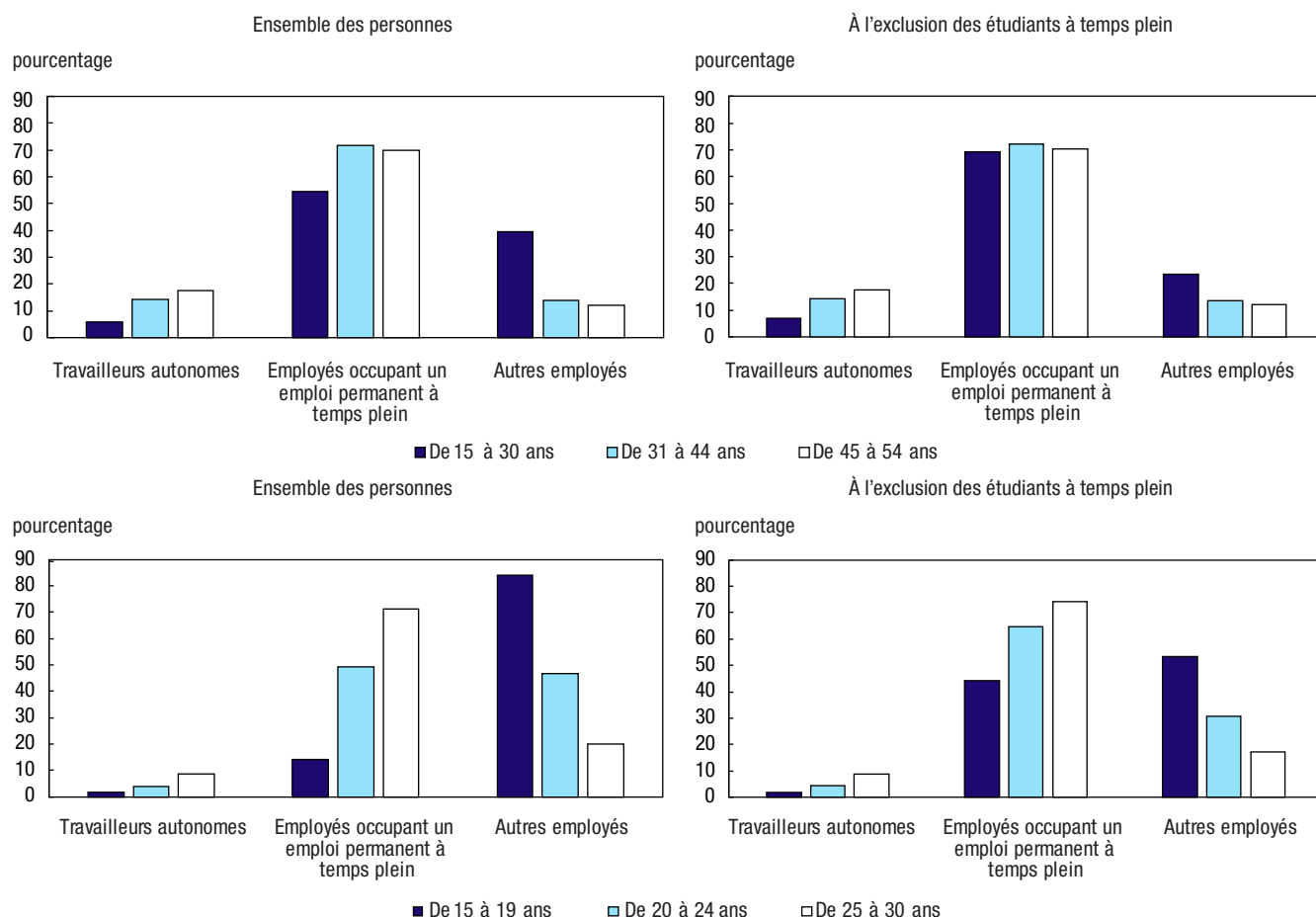
Ces différences s'atténuent nettement si les personnes employées ne sont pas des étudiants à temps plein. Parmi ce groupe, 23,6 % des jeunes travailleurs étaient d'autres employés en 2019, par rapport à à peine 13,4 % des travailleurs plus âgés.

De même, lorsque les étudiants à temps plein sont exclus, les écarts entre les groupes d'âge en ce qui concerne le pourcentage de travailleurs occupant un emploi permanent à temps plein sont moins prononcés (graphique 4). En effet, la proportion de jeunes travailleurs occupant de tels emplois passe de 54,4 % à 69,2 % lorsque les étudiants à temps plein sont exclus. En revanche, entre 70 % et 72 % des travailleurs plus âgés occupent de tels emplois, que les étudiants à temps plein soient exclus ou non.

Que l'on considère tous les travailleurs ou seulement ceux qui ne sont pas aux études à plein temps, les jeunes sont moins susceptibles d'être travailleurs autonomes que les personnes plus âgées. Les différences sont d'une ampleur similaire, que les étudiants à temps plein soient exclus ou non de l'équation. Cela révèle, du moins en partie, que le démarrage d'une entreprise requiert généralement un minimum d'actifs financiers ou matériels (p. ex., une certaine valeur immobilière nette) et que les jeunes travailleurs étant en début de carrière, ils ont généralement eu peu de temps pour accumuler de tels actifs.

Chez les jeunes, les types d'emplois diffèrent selon le groupe d'âge. La majorité (53,2 %) des jeunes travailleurs de 15 à 19 ans qui n'étaient pas aux études à temps plein occupaient un emploi à temps partiel ou non permanent comme employés en 2019. Ce taux est trois fois supérieur à celui observé pour leurs homologues âgés de 25 à 30 ans (17,1 %). Inversement, le pourcentage de jeunes travailleurs occupant un emploi permanent à temps plein est beaucoup plus élevé dans ce dernier groupe que dans le premier⁹.

Graphique 4
Types d'emplois occupés par les travailleurs jeunes et les travailleurs plus âgés, 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

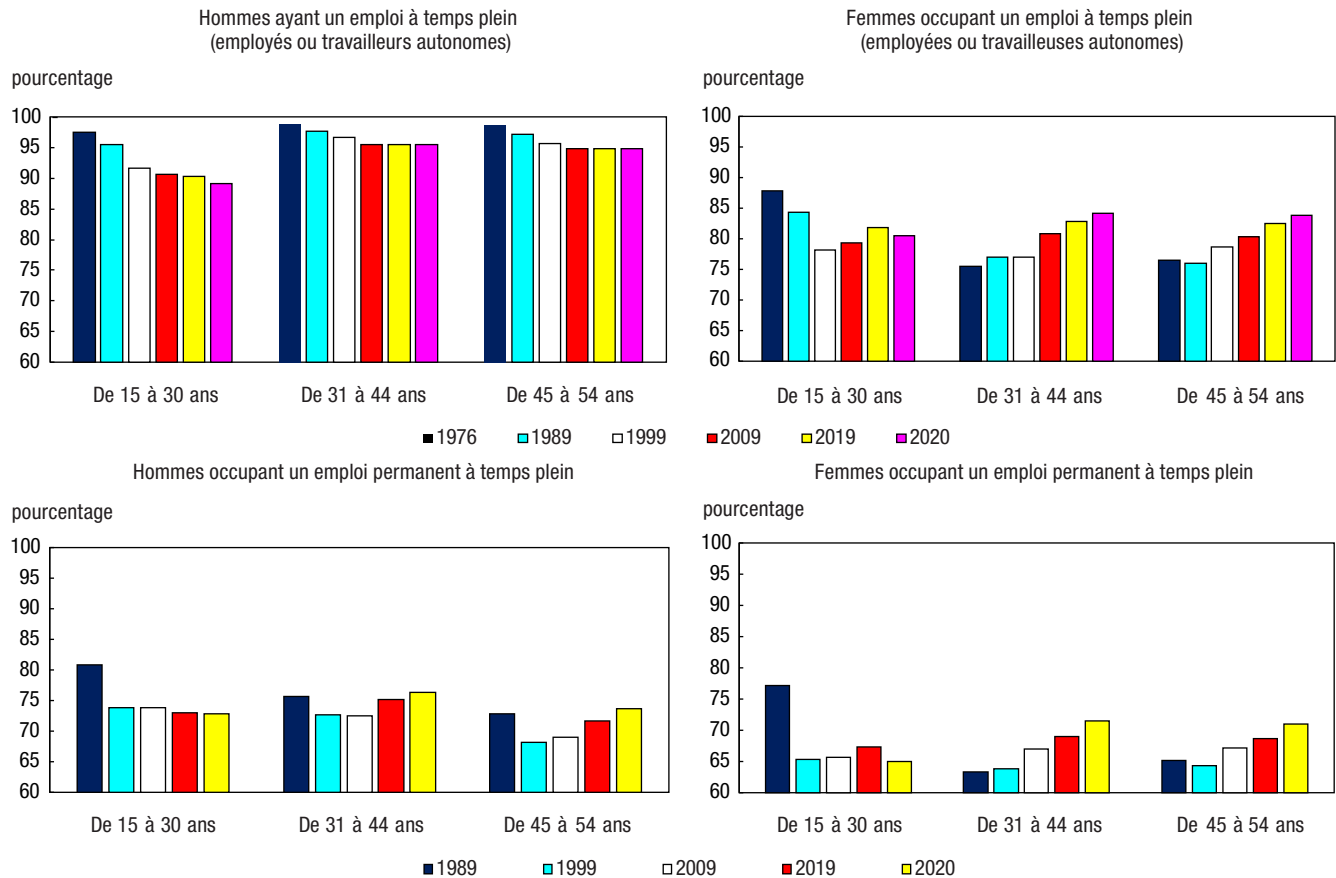
Toute proportion gardée, moins de jeunes Canadiens occupent actuellement un emploi permanent à plein temps

Les types d'emplois occupés par les jeunes travailleurs ont changé au cours des dernières décennies. Les jeunes travailleurs sont proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi permanent à temps plein qu'à la fin des années 1980. Par exemple, 80,8 % des jeunes hommes qui n'étaient pas aux études occupaient un emploi permanent à temps plein comme employés en 1989, première année pour laquelle des données sur les emplois permanents sont disponibles (graphique 5)¹⁰. En 1999, soit 10 ans plus tard, cette proportion avait chuté pour

s'établir à 73,9 %. Elle a peu changé de 1999 à 2019. Une tendance similaire, un peu plus prononcée, est observée chez les jeunes femmes.

Graphique 5

Pourcentage de travailleurs occupant un emploi à temps plein et pourcentage de travailleurs occupant un emploi permanent à temps plein, selon l'âge et selon le sexe, 1976 à 2020 (à l'exclusion des étudiants)



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1989; Enquête sur la population active.

Cette baisse de l'importance relative des emplois rémunérés permanents à temps plein a contribué à la diminution de la proportion de jeunes travailleurs employés à temps plein observée depuis la fin des années 1980. Toutefois, la proportion de jeunes travailleurs employés à plein temps, en tant qu'employés ou travailleurs autonomes, a commencé à diminuer avant la fin des années 1980. Par exemple, 84,2 % des jeunes femmes qui n'étaient pas aux études occupaient un emploi à temps plein en 1989, par rapport à 87,9 % en 1976 (graphique 5). Une baisse un peu plus modeste a été observée chez les jeunes hommes. En définitive, la proportion de jeunes travailleurs employés à temps plein en 2019 était, les deux sexes confondus, inférieure de 6 à 7 points de pourcentage à ce qu'elle était en 1976¹¹.

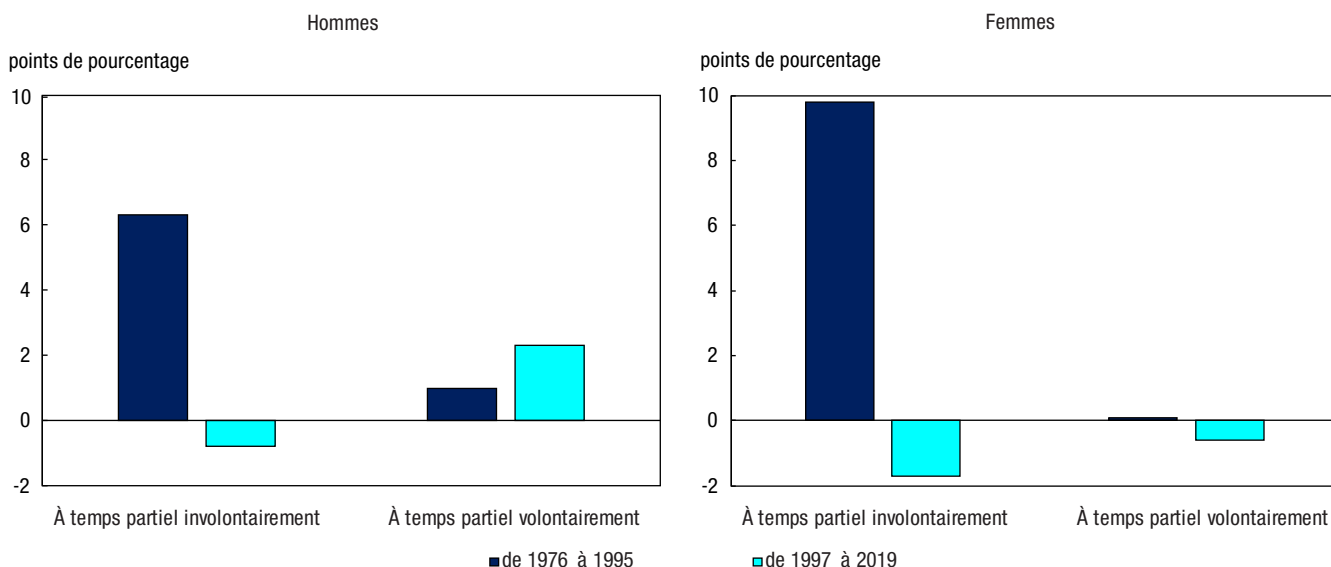
La baisse de l'importance relative de l'emploi à temps plein n'est pas propre aux jeunes. L'emploi à temps plein est également devenu moins répandu chez les hommes plus âgés (graphique 5). En revanche, à mesure qu'elles visaient davantage l'avancement professionnel et qu'elles étaient plus nombreuses à intégrer des emplois à temps plein, le nombre de femmes plus âgées occupant des emplois à temps plein a augmenté.

La baisse de la proportion de jeunes travailleurs occupant un emploi à temps plein pourrait révéler deux scénarios qui ne sont pas incompatibles : une préférence croissante pour le travail à temps partiel ou une plus grande difficulté à trouver un emploi à temps plein dans un marché du travail en évolution. Les données étayent cette dernière explication. De 1976 à 2019, la proportion de jeunes hommes et femmes employés à temps partiel involontairement a augmenté bien plus que la proportion d'employés à temps partiel volontairement (graphique 6)¹².

Par conséquent, le déclin de la prévalence de l'emploi à temps plein observé chez les jeunes de 1976 à 2019 révèle en grande partie une plus grande difficulté à trouver un emploi à temps plein ces dernières années, par rapport au milieu des années 1970.

Graphique 6

Variation du pourcentage de jeunes travailleurs employés à temps partiel volontairement ou involontairement de 1976 à 1995 et de 1997 à 2019 (à l'exclusion des étudiants à temps plein)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

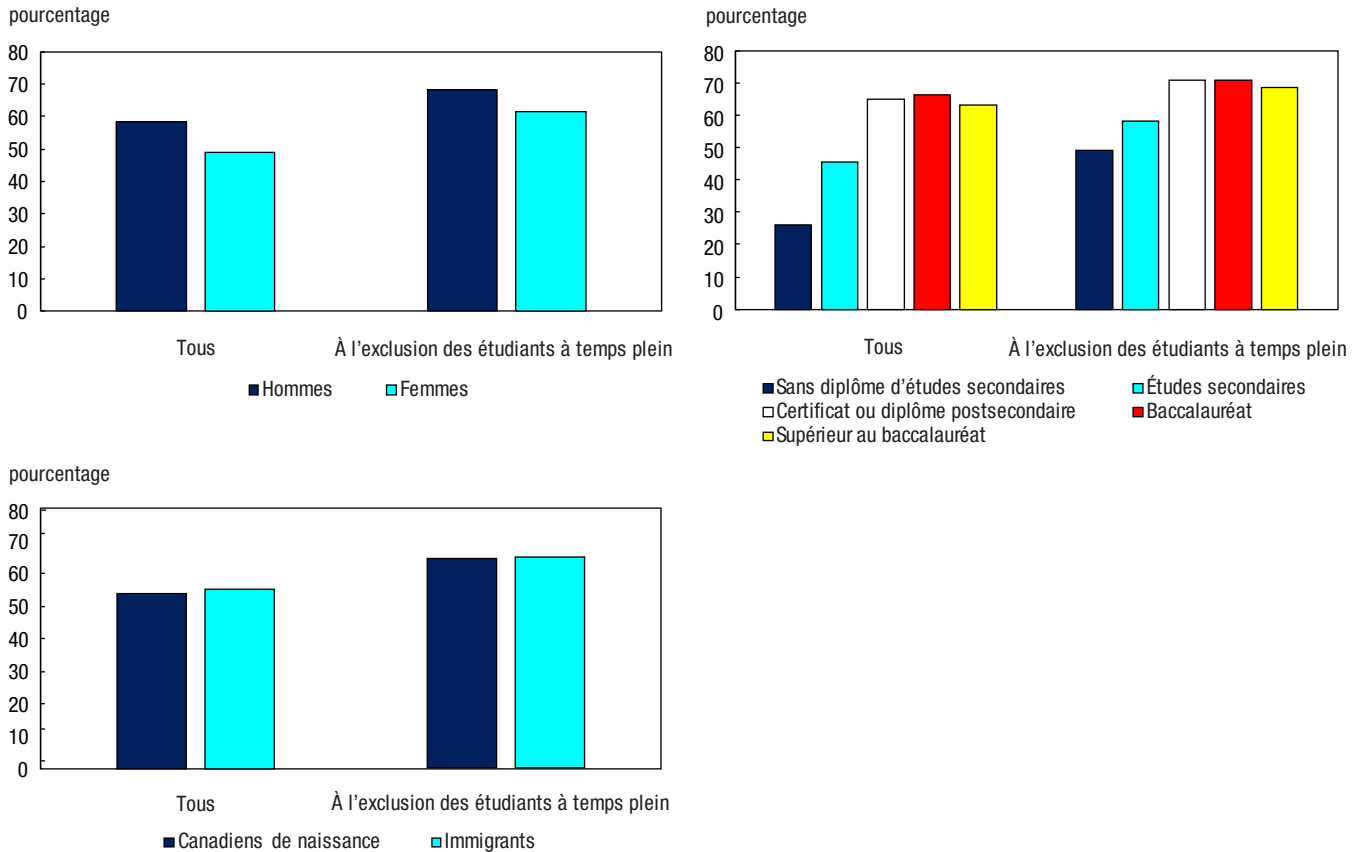
Si la pandémie de COVID-19 a considérablement réduit le taux d'emploi des jeunes Canadiens, elle a eu un effet plus modeste sur les types d'emplois qu'ils occupent. De 2019 à 2020, le pourcentage de jeunes travailleurs masculins et féminins occupant un emploi à temps plein a diminué d'environ 1 point de pourcentage (graphique 5). Le pourcentage de jeunes hommes occupant un emploi permanent à temps plein comme employé est resté pratiquement inchangé au cours de cette période. En revanche, le pourcentage de jeunes femmes occupant un emploi rémunéré permanent à temps plein a diminué d'environ 2 points de pourcentage de 2019 à 2020.

Les jeunes très instruits sont plus susceptibles d'occuper un emploi permanent à temps plein que leurs homologues moins instruits.

La mesure dans laquelle les jeunes travailleurs occupent des emplois permanents à temps plein comme employés varie selon les caractéristiques socioéconomiques. Pour ce qui est des travailleurs qui ne sont pas aux études à temps plein, 68,1 % des jeunes hommes occupaient un tel emploi en 2019, par rapport à 61,4 % des jeunes femmes (graphique 7). Les jeunes travailleurs immigrés et les jeunes travailleurs nés au Canada occupaient ces emplois dans des proportions fort similaires.

Des différences sont observées selon le niveau de scolarité. Parmi tous les jeunes travailleurs titulaires de baccalauréats et n'étant pas aux études à plein temps, plus des deux tiers (70,7 %) occupaient un emploi permanent à plein temps comme employés en 2019. En revanche, moins de la moitié (48,9 %) de leurs homologues sans diplôme d'études secondaires étaient dans la même situation.

Graphique 7
Pourcentage de jeunes travailleurs ayant un emploi rémunéré permanent à temps plein, selon certaines caractéristiques, 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les différences dans les types d'emploi entre ces deux groupes découlent en grande partie du fait que les jeunes sans diplôme d'études secondaires sont surreprésentés chez les jeunes de 15 à 19 ans, lesquels sont susceptibles de ne pas occuper d'emploi permanent à temps plein (graphique 4). Pour présenter une comparaison plus pertinente, il faut s'en tenir aux jeunes âgés de 25 à 30 ans, un groupe de personnes qui, contrairement aux personnes âgées de moins de 25 ans, ont eu amplement le temps de terminer leurs études secondaires ou d'obtenir un baccalauréat. En comparant ces groupes, on constate que les différences sont moins prononcées, mais qu'elles subsistent néanmoins. Parmi les jeunes travailleurs âgés de 25 à 30 ans qui ne sont pas aux études à temps plein, 69,5 % de ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires étaient des employés occupant un emploi permanent à temps plein en 2019, par rapport à 73,6 % chez leurs homologues bacheliers.

Les jeunes Canadiens sans diplôme d'études secondaires sont non seulement beaucoup moins susceptibles d'avoir un emploi que les jeunes Canadiens titulaires de baccalauréat, ils sont également moins susceptibles d'avoir un emploi rémunéré permanent à temps plein lorsqu'ils ont un emploi.

Cumul d'emplois et emplois à la demande

Les chiffres présentés dans cette section portent sur l'emploi principal occupé par de jeunes Canadiens, c.-à-d. l'emploi dont le nombre d'heures par semaine est le plus élevé. Toutefois, une minorité de jeunes occupent plusieurs emplois simultanément. Selon les données de l'Enquête sur la population active, de toutes les jeunes femmes en emploi qui n'étaient pas aux études à plein temps, 8,4 % cumulaient les emplois en 2019, par rapport à 1,3 % en 1976. Chez les jeunes hommes, la fréquence du cumul d'emplois est passée de 2,3 % en 1976 à 5,2 % en 2019. La plupart des hausses observées chez les deux sexes confondus se sont produites avant 2000.

Un phénomène connexe mais distinct est celui des emplois à la demande. Selon une étude récente de Statistique Canada (Jeon, Liu et Ostrovsky, 2019), les emplois à la demande représentaient 8,2 % de l'emploi total en 2016, par rapport à 5,5 % en 2005. En 2016, 7,0 % des hommes âgés de 25 à 34 ans et 9,3 % des femmes âgées de 25 à 34 ans faisaient du travail à la demande. Les pourcentages correspondants pour les hommes et les femmes âgés de 45 à 54 ans étaient respectivement de 7,3 % et 9,5 %.

Les taux de rémunération diffèrent selon les groupes d'âge

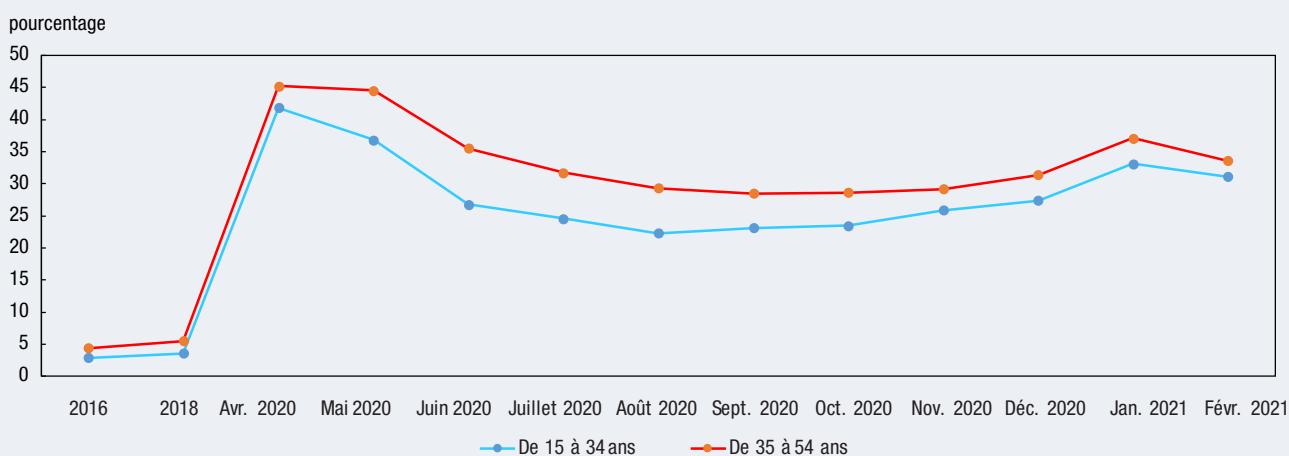
COVID-19 et le travail à domicile

La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une forte hausse de la proportion d'employés travaillant à domicile. En janvier 2021, 32 % des employés âgés de 15 à 69 ans accomplissaient la plupart de leurs heures à domicile, par rapport à 4 % en 2016 (Mehdi et Morissette, 2021).

Parmi les employés qui ne sont pas aux études à plein temps, la part du total des heures globales accomplies à domicile a augmenté de manière assez similaire pour les jeunes employés et les employés plus âgés. Elle est passée de 2,9 % en 2016 à 41,8 % en avril 2020 pour les jeunes employés âgés de 15 à 34 ans et de 4,4 % à 45,2 % pour les employés âgés de 35 à 54 ans (graphique 8). En février 2021, les deux groupes accomplissaient environ un tiers de toutes leurs heures à domicile.

Graphique 8

Part du total des heures travaillées à domicile par les salariés, de 2016 à février 2021, selon l'âge (à l'exclusion des étudiants à temps plein)

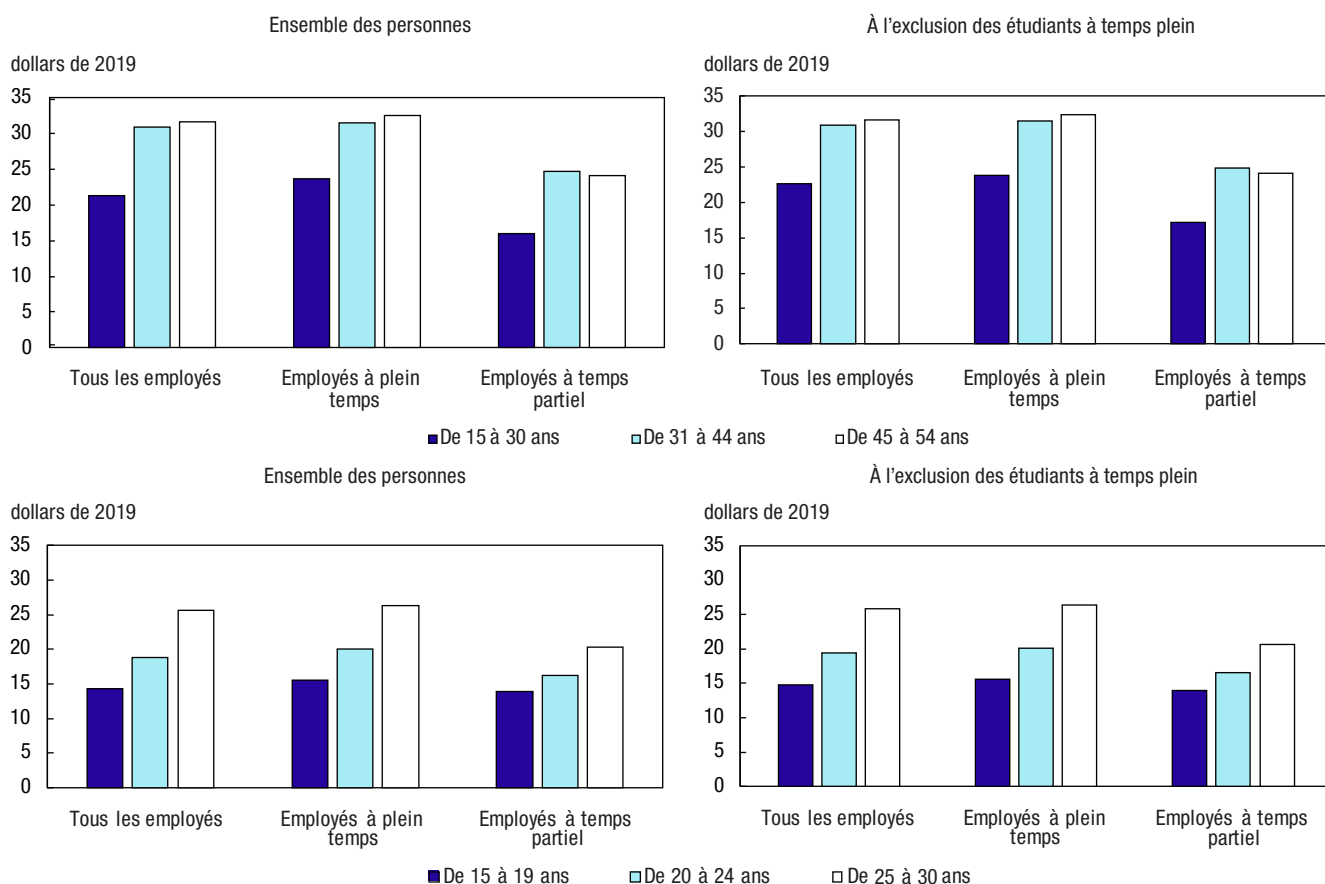


Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, avril 2020 à février 2021; Enquête sociale générale de 2016 et de 2018.

La différence dans les taux de rémunération est associée en partie à la plus faible expérience des jeunes sur le marché du travail

Tout comme les taux d'emploi et les types d'emploi, les taux de rémunération des Canadiens varient selon le groupe d'âge. Cela est vrai, quel que soit le statut d'étudiant. En 2019, les jeunes employés qui n'étaient pas aux études à temps plein ont gagné en moyenne 22,63 dollars de l'heure (graphique 8). Le salaire horaire moyen était de 30,90 \$ pour leurs homologues âgés de 31 à 44 ans et de 31,70 \$ pour ceux âgés de 45 à 54 ans.

Graphique 9
Salaires horaires réels moyens des employés, selon l'âge, 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Ces différences de taux de rémunération proviennent en partie du fait que les jeunes travailleurs sont surreprésentés dans les emplois à temps partiel et que les emplois à temps partiel sont généralement moins rémunérés, sur une base horaire, que les emplois à temps plein (graphique 8). Toutefois, les jeunes travailleurs ayant tendance à gagner moins que les travailleurs plus âgés même lorsqu'ils sont employés à temps plein, la surreprésentation des jeunes travailleurs dans les emplois à temps partiel n'explique pas entièrement les différences salariales entre les groupes d'âge. D'autres facteurs entrent en ligne de compte.

Un facteur important à prendre en compte est que les jeunes travailleurs sont généralement en début de carrière et ont accumulé moins d'expérience sur le marché du travail que les travailleurs plus âgés. Une expérience accrue sur le marché du travail est généralement associée à un salaire plus élevé, cet écart d'expérience sur le marché du travail peut expliquer une partie des différences de rémunération entre les jeunes travailleurs et les travailleurs plus âgés. Une autre explication est que les jeunes travailleurs ont tendance à être sous-représentés dans les grandes entreprises, qui offrent généralement des salaires plus élevés que les petites entreprises¹³. Enfin, par rapport aux

travailleurs plus âgés, les jeunes travailleurs peuvent être plus nombreux à ne pas avoir encore trouvé un emploi correspondant à leurs compétences et offrant un salaire plus élevé en contrepartie d'une productivité supérieure.

Les taux de rémunération diffèrent également selon le groupe d'âge des jeunes. Quel que soit leur statut d'étudiant et qu'ils occupent un emploi à temps partiel ou à temps plein, les jeunes Canadiens de 15 à 19 ans gagnent généralement moins que leurs homologues plus âgés. Par exemple, ceux qui ne sont pas aux études à temps plein ont obtenu en moyenne 15,59 \$ de l'heure dans des emplois à temps plein en 2019, par rapport à 26,43 \$ pour les jeunes Canadiens âgés de 25 à 30 ans (graphique 8).

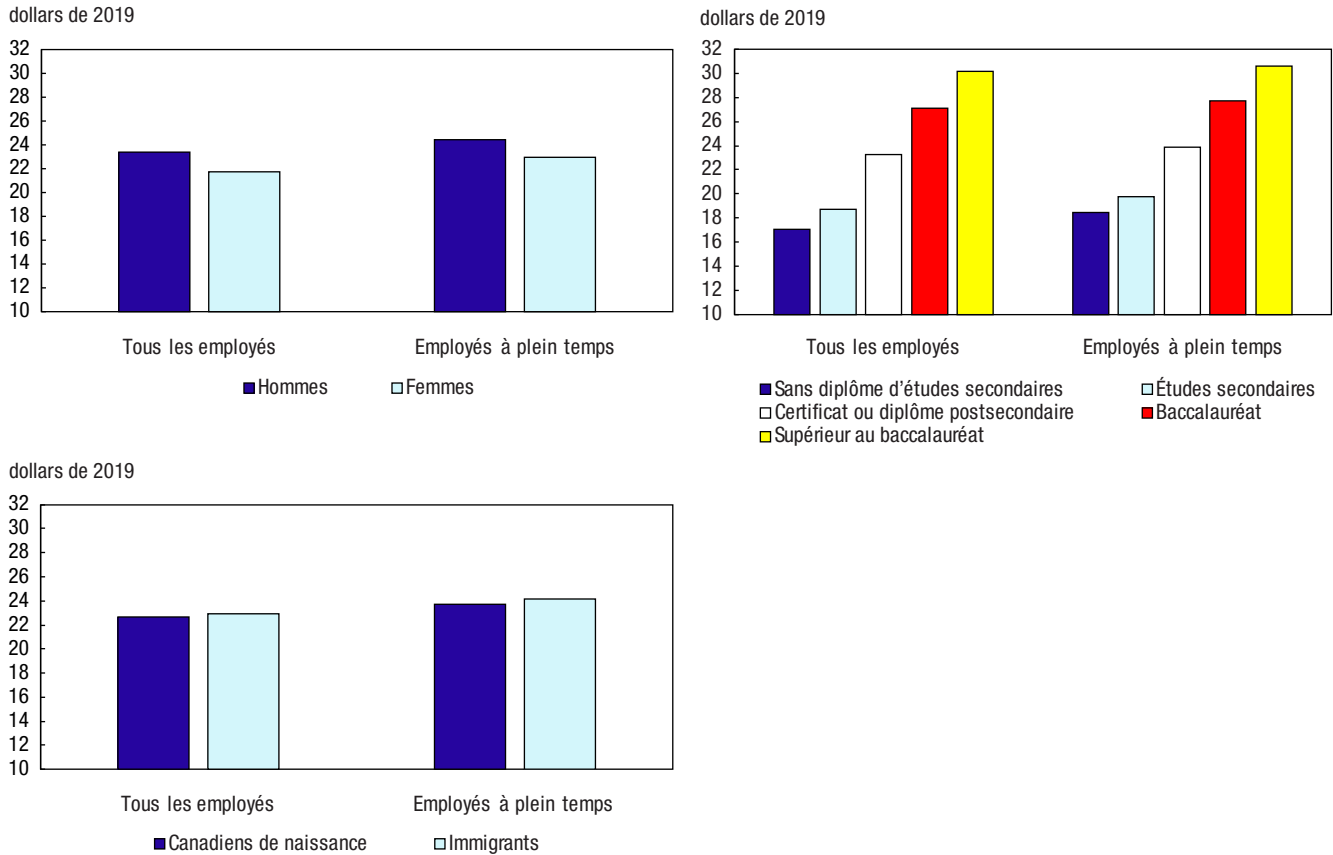
Des salaires plus élevés chez les jeunes très instruits

Des différences dans les taux de rémunération sont également observées dans d'autres groupes de jeunes Canadiens. Même si elles étaient plus scolarisées que les jeunes hommes¹⁴, les jeunes femmes qui ne sont pas aux études à temps plein et occupant un emploi à temps plein ont gagné en moyenne 22,94 \$ de l'heure en 2019, soit environ 6 % de moins que les jeunes hommes qui gagnaient 24,43 \$ de l'heure (graphique 9).

Des différences salariales importantes sont observées entre les jeunes Canadiens très scolarisés et leurs homologues moins scolarisés. Par exemple, les jeunes titulaires de baccalauréat qui ne sont pas aux études à temps plein et occupant un emploi à temps plein gagnaient en moyenne 27,74 \$ de l'heure en 2019, mais les jeunes employés à temps plein sans diplôme d'études secondaires gagnaient beaucoup moins, soit 18,50 \$ de l'heure en moyenne. Chez les jeunes âgés de 25 à 30 ans, ces deux groupes ont obtenu en moyenne 21,53 \$ et 28,96 \$ de l'heure, respectivement. Puisque les jeunes plus scolarisés ont des taux d'emploi plus élevés et sont plus susceptibles d'occuper un emploi permanent rémunéré à plein temps que leurs homologues moins scolarisés, ces différences salariales indiquent que le premier groupe bénéficie d'un triple avantage sur le marché du travail.

Graphique 10

Salaires horaires réels moyens des jeunes employés, selon certaines caractéristiques, 2019 (à l'exclusion des étudiants à temps plein)



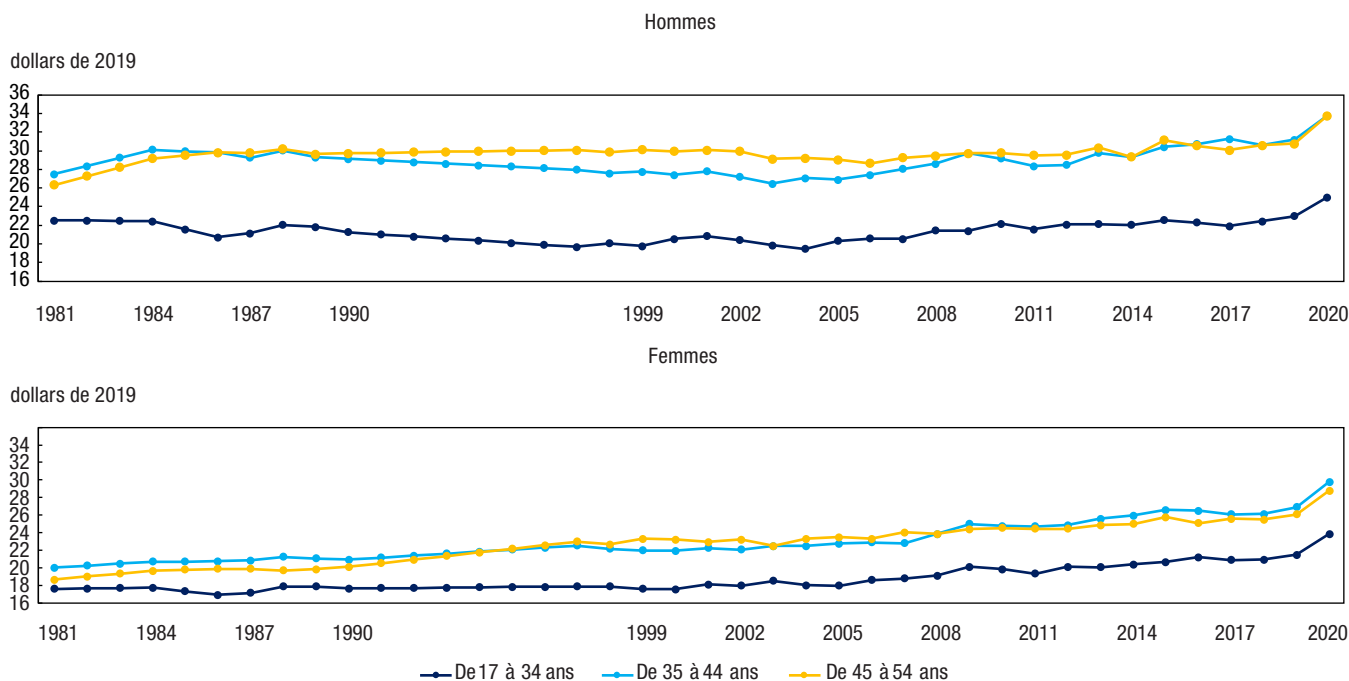
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Depuis le début des années 1980, les taux de rémunération des jeunes femmes ont augmenté de manière substantielle, tandis que ceux des jeunes hommes ont peu changé

Les taux de rémunération des jeunes employés canadiens n'ont pas augmenté de façon constante au cours des dernières décennies. Le salaire horaire réel médian des jeunes hommes âgés de 17 à 34 ans employés à temps plein a chuté de 1981 jusqu'à la fin des années 1990, stagné jusqu'au milieu des années 2000, puis augmenté considérablement du milieu des années 2000 à 2009, en partie en raison du boom pétrolier que le Canada a connu pendant cette période¹⁵, et de 2017 à 2019 (graphique 10)¹⁶. En 2019, leur salaire horaire réel médian était supérieur d'environ 2 % à ce qu'il était en 1981. En somme, les jeunes hommes employés à temps plein n'ont connu pratiquement aucune croissance salariale de 1981 à 2019¹⁷.

Le salaire des hommes plus âgés a connu une plus forte croissance. De 1981 à 2019, le salaire horaire réel médian des hommes âgés de 35 à 44 ans a augmenté de 14 %, tandis que celui des hommes âgés de 45 à 54 ans a fait un bond de 17 %.

Graphique 11
Salaire horaire réel médian des employés à temps plein, selon l'âge et selon le sexe, 1981 à 2020



Note : Emploi principal occupé en mai (occupé en décembre en 1984). Les valeurs de 1982, 1983, 1985 et 1991-1996 sont basées sur des interpolations.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'activité de 1981, Enquête sur l'adhésion syndicale de 1984, Enquête sur l'activité de 1986 à 1990, Enquête sur la population active de 1997 à 2020.

La croissance salariale plus faible que connaissent les jeunes hommes de 1981 à 2019 masque les tendances compensatoires qui ont été observées de 1981 à 1999 et de 1999 à 2019. De 1981 à 1999, le salaire horaire réel médian des jeunes hommes a chuté de 12 %, tandis que celui des hommes âgés de 45 à 54 ans a bondi de 14 %. Le contraire s'est produit de 1999 à 2019, c.-à-d. que le salaire horaire réel médian des jeunes hommes a augmenté de 16 %, par rapport à celui de leurs homologues âgés de 45 à 54 ans qui a monté de 2 %, en grande partie en raison de la croissance plus rapide des salaires de 1999 à 2011.

Une partie de la différence de croissance des salaires observée entre les jeunes hommes et les hommes plus âgés de 1981 à la fin des années 1990 est attribuable à plusieurs facteurs spécifiques. Premièrement, le pourcentage d'employés occupant un emploi syndiqué, dont le salaire tend à être plus élevé que la moyenne, a baissé dans une plus large mesure chez les jeunes hommes que chez les hommes plus âgés au cours de cette période. Deuxièmement, l'ancienneté moyenne dans l'emploi, un autre facteur associé à un salaire plus élevé, a diminué chez les jeunes hommes, mais a augmenté chez les hommes plus âgés. Troisièmement, les jeunes hommes ont été plus nombreux que les hommes plus âgés à quitter les secteurs dont les emplois sont mieux rémunérés et ont été moins nombreux que les hommes plus âgés à intégrer des professions mieux rémunérées. Ces facteurs combinés expliquent environ 40 % de la différence de croissance des salaires observée entre les jeunes hommes et les hommes plus âgés de 1981 à la fin des années 1990¹⁸.

Les choses ont pris une autre tournure après la fin des années 1990. De la fin des années 1990 à 2011, les salaires des jeunes hommes ont augmenté plus rapidement que ceux des hommes plus âgés, en grande partie parce que les taux de syndicalisation des jeunes hommes n'ont pas baissé autant que ceux des hommes plus âgés et parce que les jeunes hommes ont été plus nombreux que les hommes plus âgés à choisir des professions et des secteurs mieux rémunérés¹⁹. Par exemple, les jeunes hommes ont été plus nombreux que les hommes plus âgés à intégrer les secteurs de la construction et pétrolier et gazier au cours de cette période.

Si le salaire des jeunes hommes n'a pratiquement pas augmenté de 1981 à 2019, le salaire horaire réel médian des jeunes femmes a bondi de 22 % (graphique 10). Les taux de rémunération ont augmenté encore plus chez les femmes plus âgées, soit de 35 % chez les femmes de 35 à 44 ans et de 40 % chez celles de 45 à 54 ans.

La croissance salariale plus forte des jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes provient de différents facteurs.. Premièrement, le niveau de scolarité des jeunes femmes a augmenté à un rythme plus soutenu que celui des jeunes hommes depuis le début des années 1980. Un niveau de scolarité supérieur étant associé à des taux de rémunération plus élevés, cela peut avoir stimulé la hausse des salaires chez les jeunes femmes. En outre, le nombre de jeunes femmes dans les professions mieux rémunérées (médecine, comptabilité²⁰, etc.) a augmenté plus rapidement que le nombre de jeunes hommes. Enfin, les lois qui favorisent l'équité salariale peuvent avoir contribué à la hausse des salaires des femmes.

Comme le montre le graphique 10, la pandémie de COVID-19 a altéré les trajectoires salariales observées de 1981 à 2019. Quels que soient l'âge et le sexe, le salaire horaire réel de tous les employés à temps plein a fortement augmenté de 2019 à 2020. Le salaire horaire réel médian a augmenté de 8 à 11 % au cours de cette période.

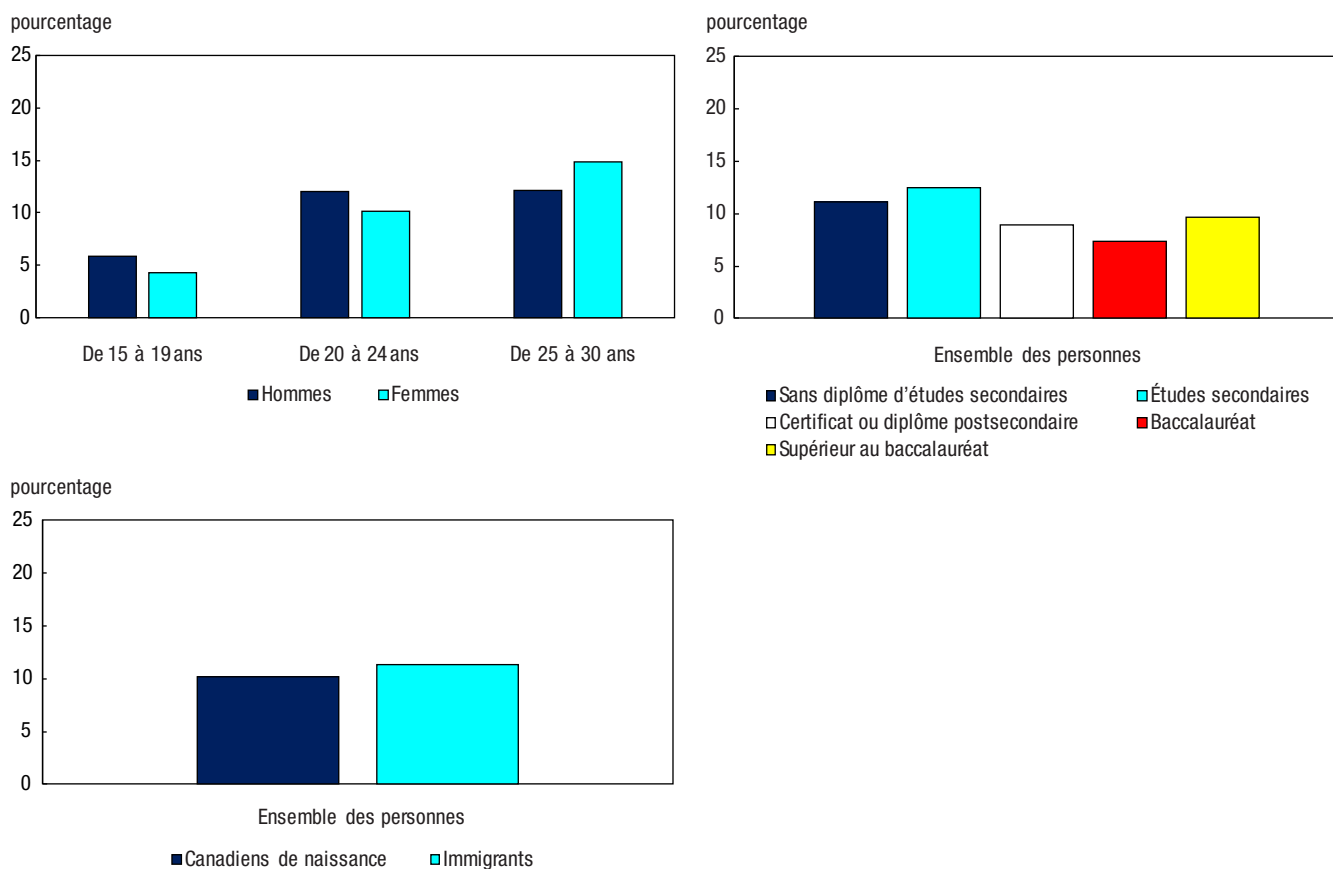
Cette forte croissance des salaires n'est pas nécessairement de bon augure. Elle indique dans une large mesure que, de 2019 à 2020, l'emploi et les heures de travail ont diminué de manière disproportionnée chez les travailleurs faiblement rémunérés. Selon les données de l'Enquête sur la population active, entre mars et septembre 2019 et la même période en 2020, le nombre total d'heures travaillées par les employés au décile inférieur de la distribution des salaires horaires en 2019 a chuté de 46 %. En revanche, le nombre total d'heures travaillées par leurs homologues au décile supérieur de la distribution des salaires horaires en 2019 a bondi de 14 %. En somme, la forte croissance des salaires observée de 2019 à 2020 révèle en grande partie la disparition des emplois faiblement rémunérés durant cette période, dont certains étaient occupés par de jeunes travailleurs.

Les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation (NEET) courent un risque accru de désengagement économique et social

Jusqu'à présent, ce chapitre a permis de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure les jeunes Canadiens ont-ils un emploi ? Quand ils détiennent un emploi, quels types d'emplois occupent-ils? Combien d'argent gagnent-ils lorsqu'ils travaillent comme employés? Comment la probabilité d'avoir un emploi, les types d'emplois qu'ils occupent et les taux de rémunération qu'ils reçoivent ont-ils évolué au cours des dernières décennies?

Cette section examine l'autre côté de la médaille, en montrant dans quelle mesure les jeunes Canadiens ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation (NEET) pendant les mois d'école, c.-à-d. de septembre à avril. Les jeunes Canadiens qui sont désengagés du système scolaire et du marché du travail pourraient voir les compétences qu'ils ont acquises s'éroder au fil du temps. Ils sont moins susceptibles d'être économiquement autonomes que leurs homologues qui ont un emploi et ils sont plus exposés au risque de désengagement social. Le repérage de ces jeunes Canadiens est crucial pour les discussions et les politiques visant à aider les jeunes à réussir leur transition vers le marché du travail et à participer pleinement à la société.

Graphique 12
Pourcentage de jeunes qui ne sont ni employés ni étudiants, selon certaines caractéristiques, 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (de janvier à avril et de septembre à décembre).

Les jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans sont moins susceptibles que les jeunes plus âgés de n'être ni étudiants ni employés

De janvier à avril et de septembre à décembre 2019, environ 1 jeune Canadien sur 10 (10,4 %) n'était ni étudiants ni employés. Une proportion plus élevée de personnes de 31 à 44 ans (13,9 %) ou de personnes de 45 à 54 ans (15,7 %) étaient dans la même situation.

Le pourcentage de personnes qui ne sont ni étudiants ni employés varie également selon le groupe de jeunes Canadiens. Les jeunes hommes et les jeunes femmes de 15 à 19 ans sont, au maximum, deux fois moins susceptibles d'être ni étudiants ni employés que leurs homologues de 20 à 24 ans ou de 25 à 30 ans (graphique 11). Parmi les personnes de 25 à 30 ans, les femmes ne sont ni étudiantes ni employées plus souvent (14,8 %) que les hommes (12,1 %). La maternité explique en partie de cette différence²¹.

Conformément à la notion selon laquelle les jeunes hautement scolarisés tendent à mieux réussir sur le marché du travail que leurs homologues moins scolarisés, les jeunes titulaires de baccalauréat étaient moins susceptibles de n'être ni étudiants ni employés (7,4 %) que les jeunes Canadiens diplômés du secondaire (12,5 %).

Des tendances différentes constatées chez les jeunes femmes et les jeunes hommes

Le pourcentage de jeunes femmes qui ne sont ni étudiantes ni employées a eu tendance à diminuer de 1976 à 2019, car elles sont de plus en plus nombreuses à intégrer le marché du travail. En 2019, 10,5 % n'étaient ni étudiantes ni employées, en baisse par rapport aux 30,0 % observés en 1976 (graphique 12). Une tendance à la

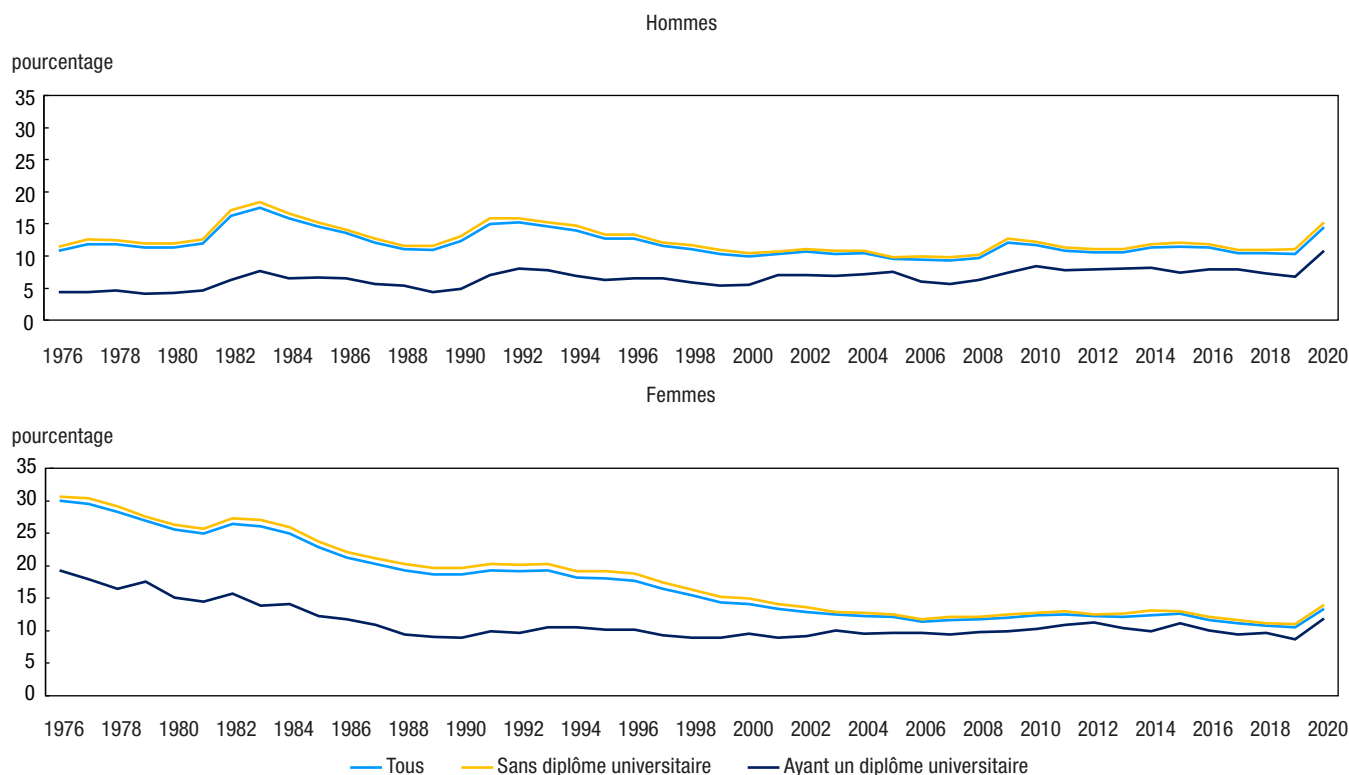
baisse a été observée tant chez les jeunes femmes possédant un grade universitaire que chez les autres jeunes femmes.

En revanche, le pourcentage de jeunes hommes ni étudiants ni employés ne connaît pas de tendance à la baisse depuis le milieu des années 1970. Il a augmenté pendant les récessions et a diminué après, mais il était, à 10,4 %, soit presque identique à son niveau de 1976 (10,9 %). De 1976 à 2019, les jeunes femmes et les jeunes hommes possédant un grade universitaire étaient moins susceptibles de n'être ni étudiants ni employés que ceux qui ne possédaient pas de grade universitaire. Ces tendances à la baisse observées chez les femmes, mais pas chez les hommes, et des taux de NEET plus faibles chez les jeunes très scolarisés, se maintiennent pour les jeunes de 25 à 30 ans.

La pandémie de COVID-19 a brusquement changé la donne. En raison des pertes d'emploi que la pandémie a occasionnées, le pourcentage de jeunes hommes et de jeunes femmes qui ne sont ni étudiants ni employés a augmenté de 3 à 4 points de pourcentage de 2019 à 2020. Des augmentations ont été observées tant chez les jeunes diplômés possédant un grade universitaire que chez les autres jeunes. En conséquence, 14,4 % des jeunes hommes et 13,4 % des jeunes femmes n'étaient ni étudiants ni employés pendant les mois d'école de 2020.

Graphique 13

Pourcentage de jeunes ni étudiants ni employés, selon le niveau de scolarité et selon le sexe, de 1976 à 2020



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (de janvier à avril et de septembre à décembre).

Conclusion

Les jeunes Canadiens ont connu diverses trajectoires sur le marché du travail au cours des quatre dernières décennies. Du début des années 1980 à 2019, les jeunes femmes ont considérablement accru leur présence sur le marché du travail, ont vu leur taux de chômage baissé et ont connu une croissance globale substantielle de leur salaire lorsqu'elles sont employées à temps plein. Elles étaient plus susceptibles d'être soit étudiantes, soit employées ces dernières années qu'au début des années 1980. En revanche, les taux d'emploi des jeunes hommes, leurs taux de chômage, leur propension à n'être ni étudiants ni employés, et leurs taux de rémunération dans les emplois à temps plein étaient globalement assez similaires en 2019 et au début des années 1980.

Lorsqu'ils avaient un emploi, les jeunes hommes et les jeunes femmes étaient moins susceptibles d'avoir un emploi à temps plein en 2019 qu'au début des années 1980. L'augmentation de l'emploi à temps partiel qu'ils ont connue au cours des quatre dernières décennies révèle largement une plus grande difficulté à trouver un emploi à temps plein ces dernières années, plutôt qu'une préférence croissante pour le travail à temps partiel.

Le degré de réussite des jeunes sur le marché du travail a également varié selon le groupe de jeunes Canadiens en 2019. Comparativement à leurs homologues moins scolarisés, les jeunes hautement scolarisés jouissaient d'un triple avantage sur le marché du travail canadien, puisqu'ils étaient plus susceptibles d'avoir un emploi, d'être des employés occupant un poste permanent à temps plein et de toucher un salaire plus élevé. Il reste à voir si ces différences s'accroîtront dans un marché du travail post-COVID-19.

Si le taux d'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes était sensiblement pareil en 2019, les jeunes femmes gagnaient encore, malgré leur niveau de scolarité supérieur, un salaire inférieur à celui des jeunes hommes.

La pandémie de COVID-19 ayant perturbé le marché du travail canadien, les taux d'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes ont considérablement diminué de 2019 à 2020, davantage que ceux des Canadiens plus âgés. En conséquence, le pourcentage de jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés a nettement augmenté. Les taux de rémunération des jeunes employés ont augmenté au cours de cette période, mais la croissance globale des taux de rémunération a été, dans une large mesure, déterminée par la disparition d'emplois faiblement rémunérés, dont beaucoup étaient occupés par de jeunes Canadiens. En réponse à la menace posée par le virus, de nombreux jeunes Canadiens ont commencé à travailler à domicile et, comme les travailleurs plus âgés, l'ont fait dans une mesure jamais vue avant la pandémie. Dans ce contexte, la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 aura un effet sur les possibilités d'emploi et les conditions de travail des jeunes dans les années à venir sera une question importante pour les jeunes Canadiens, les chercheurs et les décideurs.

Références

BRUNET, S. 2018. *La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes femmes et les jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans au Canada*, produit n° 81-599-X au catalogue de Statistique Canada, n° 13, « Feuillelet d'information : indicateurs de l'éducation au Canada ».

FRENETTE, M., D. MESSACAR et T. HANDLER. 2020. *Pertes de revenu potentielles chez les diplômés de niveau secondaire et postsecondaire en raison du ralentissement économique provoqué par la COVID-19*, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, n° 114, « Aperçus économiques ».

GALARNEAU, D., R. MORISSETTE et J. USALCAS. 2013. *La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada?*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, « Regards sur la société canadienne ».

JEON, S., H. LIU et Y. OSTROVSKY. 2019. *Mesurer l'économie à la demande au Canada au moyen des données administratives*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 437, « Direction des études analytiques : documents de recherche ».

MEHDI, T., et R. MORISSETTE. 2021. *Travail à domicile : productivité et préférences*, produit n° 45280001 au catalogue de Statistique Canada, n° 00012, Ottawa (Ontario), « StatCan et la COVID-19 : des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur ».

MORISSETTE, R. 1993. « Canadian Jobs and Firm Size: Do Smaller Firms Pay Less? », *Canadian Journal of Economics*, p. 159 à 174.

MORISSETTE, R., G. PICOT et Y. LU. 2013. *Évolution des salaires des Canadiens au cours des trois dernières décennies*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 347, « Direction des études analytiques : documents de recherche ».

MORISSETTE, R., P.C.W. CHAN et Y. LU. 2014. « Salaires, emploi des jeunes et inscription dans un établissement d'enseignement : données récentes liées aux augmentations des prix mondiaux du pétrole », produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 353, « Direction des études analytiques : documents de recherche ».

MORISSETTE, R. 2016. *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>. Présentation au Conseil national de la statistique.

UPPAL, S., et S. LAROCHELLE-CÔTÉ. 2014. *Évolution du profil professionnel des jeunes hommes et des jeunes femmes au Canada*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, « Regards sur la société canadienne ».

UPPAL, S. 2017. *Les jeunes hommes et les jeunes femmes sans diplôme d'études secondaires*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, « Regards sur la société canadienne ».

Sources de données, définitions et méthodes

Sources des données

La plupart des données présentées dans ce chapitre proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA permet de recueillir des renseignements relatifs à l'emploi, au chômage et aux salaires pour la population canadienne. Il s'agit d'une enquête-ménage mensuelle dont l'échantillon est représentatif de la population canadienne civile de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Sont exclus du champ de l'enquête les personnes vivant dans les réserves et autres établissements autochtones dans les provinces, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, la population vivant en établissement et les ménages dans les régions extrêmement éloignées à très faible densité de population. Réunies, ces personnes exclues de l'enquête représentent environ 2 % de la population de 15 ans et plus.

Définitions

Taux d'emploi : pourcentage de la population qui a un emploi pendant la semaine de référence de l'EPA.

Taux d'activité : pourcentage de la population qui, au cours de la semaine de référence de l'EPA : a) a un emploi ou b) n'a pas d'emploi mais est disponible pour travailler et cherche activement un emploi.

Taux de chômage : pourcentage des participants au marché du travail qui, pendant la semaine de référence de l'EPA, n'ont pas d'emplois mais sont disponibles pour travailler et recherchent activement un emploi.

Emploi à temps plein : emploi comportant au moins 30 heures de travail par semaine.

Emploi à temps partiel : emploi comportant moins de 30 heures de travail par semaine.

Emploi permanent : emploi dont la date de fin n'est pas préétablie.

Emploi temporaire : emploi dont la date de fin est préétablie. Cela comprend les emplois saisonniers, les emplois à durée déterminée ou contractuels, les emplois occasionnels et les emplois non permanents obtenus par l'intermédiaire d'une agence d'aide temporaire.

Emploi permanent rémunéré à temps plein : emploi occupé par un employé, qui comporte au moins 30 heures de travail par semaine et dont la date de fin n'est pas préétablie.

Employé : une personne qui travaille pour d'autres.

Travailleur autonome : propriétaire d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un cabinet professionnel.

Salaires horaires réels : salaires horaires corrigés pour tenir compte de l'inflation.

Salaire horaire réel médian : salaire horaire réel qui sépare les employés en deux groupes : une moitié gagne moins que le salaire horaire réel médian, tandis que l'autre moitié gagne plus que le salaire horaire réel médian.

Déciles des salaires horaires réels : seuils de salaire qui permettent de classer les employés en 10 groupes : ceux au décile inférieur de la distribution des salaires horaires réels, ceux au décile suivant, etc. jusqu'à ceux au décile supérieur de la distribution des salaires horaires réels.

Ni étudiants ni employés : désigne les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi. Les étudiants comprennent ceux qui fréquentent une école primaire ou secondaire, un collège communautaire, un collège préuniversitaire ou un cégep, une université ou d'autres établissements d'enseignement.

Notes

1. Sauf indication contraire, dans ce chapitre, *jeunes Canadiens* désignent les personnes âgées de 15 à 30 ans.
2. Selon Uppal (2017), le pourcentage de jeunes hommes et femmes sans diplôme d'études secondaires a diminué depuis le début des années 1990. Parmi les personnes n'étant pas aux études à temps plein, 13,3 % des jeunes hommes et 10,0 % des jeunes femmes n'avaient pas de diplôme d'études secondaires en 2019.
3. Parmi les personnes âgées de 25 à 30 ans qui ne sont pas aux études à temps plein, 89,8 % des titulaires de baccalauréat occupaient un emploi en 2019, par rapport à 58,5 % de leurs homologues ayant un diplôme d'études secondaires ou moins.
4. Cela dit, les taux d'emploi sont similaires chez les personnes qui ont terminé des études postsecondaires. Les personnes ayant terminé des études postsecondaires comprennent celles qui ont un certificat ou diplôme d'une école de métiers; un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep; un certificat universitaire inférieur au baccalauréat; ou un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures.
5. Morissette (2016).
6. Le licenciement étant souvent fondé sur des règles d'ancienneté, les taux d'emploi chez les jeunes hommes peuvent chuter davantage que ceux des hommes plus âgés en période de récession pour cette raison.
7. Chez les étudiants âgés de 15 à 19 ans, le taux de chômage des jeunes hommes pendant les mois d'école a augmenté de 15,3 % en 2019 à 20,8 % en 2020 (Statistique Canada, tableau 14-10-0081-01). Le taux de chômage chez leurs homologues féminines a encore augmenté pour s'établir à 18,9 % en 2020, par rapport à 12,0 % en 2019.
8. Frenette, Messacar et Handler (2020).
9. Dans l'Enquête sur la population active (EPA), les personnes qui comptent retourner aux études à l'automne ne peuvent être prises en compte que parmi les 15 à 24 ans. Pour éliminer l'effet sur les types d'emploi des emplois d'été occupés par des jeunes qui prévoient retourner aux études à l'automne, les chiffres de l'EPA présentés dans le graphique 4 sont tirés des mois de mars et de septembre.
10. Comme les étudiants à temps plein ne peuvent être désignés dans l'Enquête sociale générale (ESG) de 1989, les étudiants, plutôt que les étudiants à temps plein, sont exclus dans le graphique 5. L'ESG excluant les personnes qui comptent retourner aux études et l'EPA ne tenant compte des étudiants qui retournent aux études que parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, les données de l'EPA présentées dans le graphique 5 sont celles des mois de mars et de septembre. Cela améliore la comparabilité des chiffres de l'ESG et de l'EPA.
11. Les pourcentages indiqués dans la moitié supérieure du graphique 5 sont plus élevés que ceux de la moitié inférieure du graphique 5 parce qu'ils incluent les travailleurs employés à plein temps en tant que travailleurs autonomes et en tant qu'employés occupant des emplois temporaires. Ces deux catégories sont exclues de la moitié inférieure du graphique 5.
12. Le concept d'emploi à temps partiel involontaire ayant changé de 1996 à 1997, les tendances de l'emploi à temps partiel involontaire doivent être analysées pour deux périodes distinctes : de 1976 à 1995 et de 1997 à 2019.
13. Morissette (1993).
14. Parmi toutes les jeunes femmes employées à temps plein, 40 % étaient titulaires de baccalauréats en 2019, par rapport à 24 % de leurs homologues masculins.
15. Galarneau, Morissette et Usalcas (2013) et Morissette, Chan et Lu (2014).
16. Les données de 1981 ne comprennent que les catégories d'âge suivantes : de 17 à 24 ans; de 25 à 34 ans; de 35 à 44 ans; et de 45 à 54 ans. Pour cette raison, les jeunes employés sont définis comme ceux âgés de 17 à 34 ans dans le graphique 10.

17. De 1981 à 2019, différentes enquêtes-ménages ont utilisé des procédures différentes pour traiter les valeurs salariales élevées, ce qui peut se répercuter sur la comparabilité des salaires horaires moyens au fil du temps. Cela explique que l'analyse de cette section soit basée sur les salaires horaires réels médians. En raison de la petite taille des échantillons, les estimations de salaires pour les emplois à temps partiel pour la période de 1981 à 2019 sont moins précises et ne sont donc pas présentées.
18. Morissette, Liu et Picot (2013).
19. Morissette, Liu et Picot (2013).
20. Voir Uppal et Larochelle-Côté (2017).
21. Brunet (2018).